



MAIRIE D'AUJOLS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUJOLS
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 22 MARS 2016

COMPTE-RENDU

Étaient présents : Geneviève DEJEAN, Thierry DELTHEIL, Claude MERLI, Jean OLLER, Michèle BERGOUGNOUX, Pierre BORJON, Thierry POUZERGUES, Michèle BERGOUGNOUX.

Absents excusés : Jean Louis SATTLER, Anne Sophie GABET, Flavie Talou-Jaffrennou

Secrétaire de séance : Yasmina LOISEAU

Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2016

Après lecture, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 1^{er} Mars 2016 est approuvé par l'ensemble des conseillers présents, sans observation. Une correction est apportée sur le montant du devis de M. CONDUICHE pour la réfection du toit de l'église. Il s'élève à 8 284.80 €.

FINANCES : Délibération sur le Compte de Gestion 2015 – Budget C.C.A.S

Le Compte de Gestion, dressé par le percepteur, fait apparaître les résultats suivants pour l'exercice 2015 :

- report excédentaire 2014	1 485,00 €	} Soit un résultat de clôture de 1 613 € qui sera repris au budget 2016.
- dépenses de fonctionnement	72,00 €	
- recettes de fonctionnement.....	200,00 €	

DELIBERATION : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le compte de gestion 2015 du CCAS.

FINANCES : Délibération sur le Compte de Gestion 2015 – Budget principal

Le Compte de Gestion, dressé par Madame le Receveur Municipal, fait apparaître les résultats suivants pour l'exercice 2014 :

Section d'investissement :

Report déficitaire N – 1	- 41 814.55 €
Résultat excédentaire 2014	13 216.29 €

Déficit de clôture	- 28 598.26 €

- Section de fonctionnement :

Report excédentaire N – 1	23 136.78 €
Résultat excédentaire 2014	36 460.03 €

Excédent de clôture.....	59 596.81 €

Soit un résultat global de clôture de 59 596.81 € - 28 598.26 € = 30 998.55 €

L'excédent de clôture de 30 998.55 € sera repris au budget primitif de 2015.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le compte de gestion 2014.

FINANCES : Vote du compte administratif 2015 - Commune

Monsieur Thierry DELTHEIL, adjoint, donne lecture du compte administratif 2015. Les résultats, identiques à ceux du compte de gestion du percepteur, sont les suivants :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0.00	10 192.01	14 501.32	0.00	14 501.32	10 192.01
Opérations de l'exercice	155 909.03	178 173.46	19 217.41	68 224.43	175 126.44	246 397.89
TOTAL	155 909.03	188 365.47	33 718.73	68 224.43	189 627.76	256 589.90
Résultat de clôture	0.00	32 456.44	0.00	34 505.70	0.00	66 962.14

DELIBERATION : Le Conseil Municipal donne quitus à Madame le Maire pour sa gestion de l'année 2015 et approuve, à l'unanimité des membres présents, le compte administratif 2015 du CCAS.

FINANCES : Vote du compte administratif 2015 - CCAS

Monsieur Thierry DELTHEIL, adjoint, donne lecture du compte administratif 2015. Les résultats, identiques à ceux du compte de gestion du percepteur, sont les suivants :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0.00	1485.00	0.00	0.00	0.00	1485.00
Opérations de l'exercice	72.00	200.00	0.00	0.00	72.00	200.00
TOTAUX	72.00	1685.00	0.00	0.00	72.00	1685.00
Résultat de clôture	0.00	1613.00	0.00	0.00	0.00	1613.00
<i>Restes à réaliser</i>						
Besoin/excédent de financement total						1 613,00

Détail des restes à réaliser :

- Op. 128 - Aménagements des espaces publics autour de la mairie: 5 000.00 € en dépenses
- Op. 133 - Signalétique : 1 157.80 € en dépenses.
- Op. 135 – Transformation ZPPAUP en AVAP : 6 000,00 € en dépenses et 3 000,00 € en recettes.
- Op. 136 – Dissimulation réseaux aériens : 3 624,33 € en dépenses
- Op. 137 - acquisition matériel et équipement : 3 384.70 € en dépenses et 100.03 € à réaliser
- Op. 141 – agrandissement cimetière : 624 € en dépenses et 69 376 € à réaliser

Le résultat global fait apparaître un résultat excédentaire de **16 435,65 €** dont on pourra disposer pour le budget de 2016. Le Conseil Municipal donne quitus à Madame le Maire pour sa gestion de l'année 2014 et approuve, à l'unanimité des membres présents, le compte administratif 2015.

DELIBERATION : Le Conseil Municipal donne quitus à Madame le Maire pour sa gestion de l'année 2015 et approuve, à l'unanimité des membres présents, le compte administratif 2015 du budget principal.

Délibération pour l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015 CCAS

Le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2015.

Résultat de fonctionnement de 1 357.05 € affecté comme suit :

- affectation à l'excédent reporté du budget 2014 (ligne 002 report à nouveau créditeur)1 357.05 €

L'affectation du résultat telle que proposée ci-dessus est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Délibération pour l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015

Le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2015.

Résultat de fonctionnement de 59 596,81 € affecté comme suit :

- affectation à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (cpte 1068)..... 43 161.16 €
- affectation à l'excédent reporté du budget 2015 (ligne 002 report à nouveau créditeur) 16 435.65 €

L'affectation du résultat telle que proposée ci-dessus est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Entretien des arbres de la Commune

Il est prévu de procéder à l'élagage des acacias du tour du lac ainsi que des frênes situés entre l'école et le domicile de M. Cérès le 9/04/2016.

Entretien du clocher de l'église

Le conseil municipal reste en attente de précisions sur les trois devis reçus pour en permettre la comparaison.

Demande de subvention : la Communauté de Communes affecte un fond aux communes pour les aider à entretenir leur patrimoine et la DRAC pourrait également être sollicitée pour contribuer un financement des travaux. Geneviève étudiera la possibilité de déposer des demandes de financement.

Questions diverses

Prévention grippe aviaire

Pour prévenir l'épidémie d'influenza aviaire il est demandé à l'ensemble du conseil municipal de diffuser une information auprès de l'ensemble des Aujolais. Il est préconisé de maintenir les volailles enfermées du 18 avril au 16 mai dans des enclos couverts (bâché) afin de limiter une éventuelle contamination par les canards sauvages.

Entretien du chemin des Igues

Il est prévu de procéder à l'entretien du chemin des Igues début mai grâce à la castine gracieusement mise à disposition par Mme Belmont.

Vote du Budget

Le budget sera adopté le 12/04/2016 lors du conseil prévu à 20h30.

Nom de la nouvelle Région

Le conseil municipal est consulté afin que les Aujolais fassent des propositions pour un futur nom de la nouvelle Région.

Installation d'un défibrillateur

Une proposition commerciale a été faite à la mairie. Une réflexion est engagée sur la pertinence du lieu d'installation.

Cabine téléphonique

La Sté Orange souhaiterait supprimer la cabine téléphonique du lac. Geneviève Dejean ne souhaite pas qu'il soit procédé au retrait tant que les téléphones portables ne passent pas dans ce secteur de la commune.

Soirée Gourmande

L'office du Tourisme de Lalbenque sollicite le Conseil municipal pour l'organisation d'une soirée Gourmande entre le 14 et le 18 août.

Cela suppose que la Mairie mette à disposition des tables et des chaises pour environ 500 à 600 personnes, les frais d'organisation s'élèvent à environ 200€.

Il serait possible de se positionner pour le 11 août. Il sera nécessaire de demander une participation des associations locales d'Aujols Culture et Loisir et des Festaïres.

Entretien de l'éclairage public

La FDEL a adressé un devis à la Mairie pour la restauration et les différents travaux à réaliser sur l'éclairage communal, il s'élève à 11 935€.

Entretien du logement de l'école

Il est prévu d'entreprendre des travaux de peinture.

Les compteurs Linky

A compter de 2020 tous les logements devront être équipés d'un compteur linky afin de permettre à ERDF de procéder à un télé-relevé.

Un certain nombre de questions sont posées : la fréquence et la nature des ondes émises, la compétence juridique de la mairie pour refuser ou approuver la pose de ces installations notamment suite à la délégation de compétence à la FDEL, la responsabilité de la Mairie en cas de dégât sur les compteurs....

Une information des Aujolais sera effectuée par le biais d'inf'Aujols, le site internet et des communications.

Les Ramades

L'entretien des abords des Ramades a été réalisé le w end du 19 et 20 mars par les propriétaires riverain de la route.

Les propriétaires sont remerciés pour leur travail d'élagage et Bruno et Adrien pour le nettoyage effectué à la suite des travaux.